



N° 2024\_023

## FINANCES - Budget Annexe Atelier Relais – Budget Primitif 2024 - Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le vendredi 22 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 8 avril 2024 à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

### Présents :

Frédéric CUILLERIER, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Dominique RENAULT.

En exercice : 21  
Présents : 16  
Votants : 20

### Excusés :

Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Charline MARTINEAU, Marie-Françoise QUERE.

### Pouvoirs :

Christine ADRIAN ..... Carl LEQUERTIER  
Daniel BOCQUET ..... Joël GIRARD  
Christiane BRESSION ..... Pascal FOULON  
Charline MARTINEAU ..... Bruno GUITTARD

Secrétaire de séance : Valérie LABOUACHRA

**Vu** le Code Général des Collectivité Territoriales ;

**Vu** l'arrêté du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratif ;

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

**Vu** la délibération n°2023-077 du Conseil Municipal relative à la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

**Vu** la délibération n°2024-005 du Conseil Municipal relative à la mise en œuvre du débat d'orientation budgétaire 2024 et le rapport d'orientation budgétaire ;

**Considérant** la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 29/01/2024,

**Considérant** le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 soumis au vote par chapitre et par nature, avec une présentation fonctionnelle,

Le projet de budget 2024 s'élève à 73 369,70 € qui se répartissent ainsi :

- 39 150,00 € pour la section de fonctionnement,
- 34 219,70 € pour la section d'investissement.



**PRESENTATION DE L'EQUILIBRE DES SECTIONS :**

• **Section de fonctionnement :**

La section de fonctionnement s'équilibre à 39 150,00 € en dépenses et en recettes de la manière suivante :

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Dépenses réelles	31 308,55 €	Recettes réelles	39 150,00 €
Dépenses d'ordre	0,00 €	Recettes d'ordre	0,00 €
Virement à la section d'investissement	7 841,45 €	Excédent antérieur reporté	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>39 150,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>39 150,00 €</b>

• **Section d'investissement :**

La section d'investissement s'équilibre à 34 219,70 € de la manière suivante :

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Dépenses réelles	9 700,00 €	Recettes réelles	26 378,25 €
Dépenses d'ordre	0,00 €	Recettes d'ordre	0,00 €
Résultat reporté (déficitaire)	24 519,70 €	Virement de la section de fonctionnement	7 841,45 €
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>34 219,70 €</b>	<b>TOTAL SECTION</b>	<b>34 219,70 €</b>

Il s'équilibre de la façon suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	PROPOSITION 2023	PROPOSITION 2024
Chapitre 011 – Charges à caractère général	15 800,00€	31 057,55€
Chapitre 012 – Charges de personnel	0,00€	0,00€
Chapitre 014 – Atténuation de produits	0,00€	0,00€
Chapitre 65 – Charges gestion courante	0,00€	0,00€
Chapitre 66 – Charges financières	1 000,00€	251,00€
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	0,00€	0,00€
Chapitre 68 - Dotations aux provisions amortissements et dépréciations des immobilisations	0,00€	0,00€
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>16 800,00€</b>	<b>31 308,55€</b>
Chapitre 023 Virement à la section investissement	29 200,00€	7 841,45€
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	0,00€	0,00€
<b>Total dépenses d'ordres</b>	<b>29 200,00€</b>	<b>7 841,45€</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>46 000,00€</b>	<b>39 150,00€</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	PROPOSITION 2023	PROPOSITION 2024
Chapitre 013 – Atténuation de charges	0,00€	0,00€
Chapitre 70 – Ventes produits	10 600,00€	10 000,00€
Chapitre 73 – Impôts & taxes	0,00€	0,00€
Chapitre 74 – Dotations & subventions	0,00€	0,00€
Chapitre 75 – Autres produits	35 400,00€	29 100,00€
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	0,00€	50,00€
<b>Total recettes réelles</b>	<b>46 000,00€</b>	<b>39 150,00€</b>
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	0,00€	0,00€
Chapitre 002 Excédent de fonctionnement antérieur reporté	0,00€	0,00€
<b>Total dépenses d'ordres</b>	<b>0,00€</b>	<b>0,00€</b>

TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	46 000,00€	39 150,00€
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>PROPOSITION 2023</b>	<b>PROPOSITION 2024</b>
Chapitre 16 Remboursement d'emprunt	19 666,68€	9 700,00€
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	0,00€	0,00€
Chapitre 204 Subventions d'équipements versées	0,00€	0,00€
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	0,00€	0,00€
Chapitre 23 Immobilisations en cours	0,00€	0,00€
Chapitre 020 Dépenses imprévues	9 080,30€	-
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>28 746,98€</b>	<b>9 700,00€</b>
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert	0,00€	0,00€
Chapitre 001 Déficit d'investissement antérieur reporté	34 534,50€	24 519,70€
<b>Total dépenses d'ordres</b>	<b>34 534,50€</b>	<b>24 519,70€</b>
Reste à réaliser	0,00€	0,00€
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>63 281,48€</b>	<b>34 219,70€</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PROPOSITION 2023	PROPOSITION 2024
Chapitre 10 Dotations fonds et réserves	29 681,48€	26 378,25€
Chapitre 13 Subventions d'investissement	0,00€	0,00€
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilés	0,00€	0,00€
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>29 681,48€</b>	<b>26 378,25€</b>
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert	0,00€	0,00€
021 Virement de la section de fonctionnement	33 600,00€	7 841,45€
Chapitre 002 Excédent d'investissement reporté	0,00€	0,00€
<b>Total dépenses d'ordres</b>	<b>33 600,00€</b>	<b>7 841,45€</b>
Reste à réaliser	0,00€	0,00€
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>63 281,48€</b>	<b>34 219,70€</b>

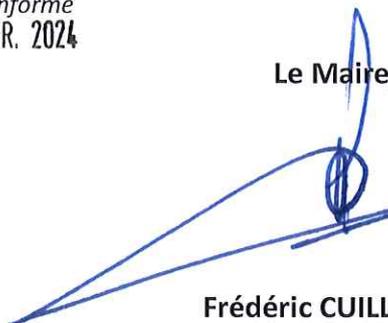
**M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal ;**

**D'ADOPTER** le budget annexe Atelier Relais 2024 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessus, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes.

**D'AUTORISER** M. Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à l'adoption dudit budget.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le **10 AVR. 2024**

Le Maire,  
  
  
**Frédéric CUILLERIER**

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le **10 AVR. 2024**  
Et de l'affichage le **10 AVR. 2024**

Le secrétaire de séance, Valérie LABOUACHRA

  
  
Commune de Saint-Ay – Conseil municipal du 8 avril 2024

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 045-214502692-20240408-CM\_2024\_023-DE

